

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	P U C H	3 0 0 G D (460.312) (8 places)	CH 0633 30

Constructeur Geländefahrzeug GmbH (Gemeinschaftsunternehmen Daimler-Benz AG + Steyr-Daimler-Puch AG) A-8011 Graz

Identification sur la plaque du constructeur "460.3"  
devant le N° du châssis "460.312"

Plaque constructeur dans le compartiment du moteur, au centre de l'avant

N° du châssis à droite, à l'avant latéralement sur le longeron  
"617 931" devant le N° du moteur, à gauche, à l'arrière latéralement sur le bloc

Identification du moteur "617 931"

Importateur principal STEYR-DAIMLER-PUCH (SCHWEIZ) AG., 3613 Steffisburg

Véhicule homologué prototype

Châssis			
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4
Direction	mécanique, s.d. avec assistance hydraulique		
Transmission	mécanique synchronisée ou automatique + boîte comp.		
Nombre de vitesses	4 x 2 resp. 4 x 2 Entraînement toutes roues *		
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.int. assistance par dépression, sur toutes les roues régulateur selon charge, sur les roues arrière		
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR		
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire		
Retentisseur	-		
Contrôle 2 circuits	par contrôle au niveau; lampe-témoin combinée		
Moteur	DAIMLER-BENZ Type OM 617		
Marque	en ligne Temps 4		
Construction	D Position avant		
Carburant	eau Nombre cylindres 5		
Refroidissement	90,90 Course 92,40		
Alésage	2997 CV-impôt 15,26		
Cylindrée	65 DIN à l/min 4400		
Puissance en kW	76,0 à l/min 3300		
Bruit à l'arrêt	1 = 620 x 193 x 163 mm		
Silencieux	-		
Mesure des gaz	ECE-24 / Bacharach 4,0		
Déparasitage	-		

Carrosserie	ouverte avec capote		
Nombre de portes	3	Compteur de vitesse	km/h
Ceintures sécurité	av Ar4 (E)	ar	-
Cela	-		
Antivol	verrouillage de la direction		
Nombre de places	t 8 av 2	centre	ar 2x3 (banquettes long.)
Dimensions	intérieur extérieur		
Longueur	4145 Empattements 2400		
Largeur	1700 Essieu double av ar		
Hauteur	2000 Voies av 1425 + ar 1425 +		
Porte à faux	av 745 Voies av ar		
	ar 1000 ar		
Distance volant - vers l'avant du véhicule	Braquage ° g 10700 d 10600		
Largeur avec élargissements des ailes = 1795 mm +)			
Poids	avant arrière total		
Poids à vide	1020 890 1910		
Charge utile	60 500 560 ++)		
Poids total	1080 1390 2470		
Poids garantis	2500		
Pneus	215/80 R 16 215/80 R 16 +)		
Ply/bar	reinf./ 3,0 reinf./ 3,0		
Charge	1950		
pour V max	150		
Jantes	5 1/2 J x 16 acier +)		
Gat poids remorquable avec/sans frein	mécanique 5000/750 automatique 6000/750		
Garantie poids de l'ensemble	-		
Poids remorquable testé	5000 6000		
Charge garantie sur le toit	-		
Vitesse maximale selon le constructeur	130 125 km/h		
testée	km/h à l/min au moteur prise de force		

Équipement	§) HCR (E)
Feux de route	HCR (E)
Feux de croisement	A (E) dans HCR
Feux de position	R-S1 (E)
Feux rouges	R-S1 (E)
Feux stop	1 (E)
Clignoteurs	av 1 (E) ar 2a (E)
Catadioptres	av - ar I (E)
Feux de gabarit	av - ar -
Feux arrière de brouillard	B (E) sur demande
Feux complémentaires	av B (E) sur demande
Eclairage plaque	2/séparé
Essuie-glace	2/balais avec/xxx lave-glace
Avertisseurs	1/BELLA el 20011 ou d'autres modèles homologués

**Indications pour le permis de circulation**

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	P U C H	300 GD	
Homologation N°	CH 0633 30		
Carrosserie	ouverte avec capote		
Places	total B	avant	2
Poids à vide	1910	Carburant	D
Charge utile	-	CV-Impôt	15,26
Poids total	2500	Cylindrée	2997

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- \*-) Entraînement : sur toutes les roues avec déclenchement de la traction avant.
- +)- Variantes de pneus : 205 R 16 Reinforced 1800 (3,00) Vmax 160 km/h  
 215 R 16 C 6 PR 1680 (2,50) 140 km/h  
 700 R 16 C 10 PR 2300 (5,25) 160 km/h  
 7.00- 16 C 6 PR 1800 (4,00) 135 km/h  
 10 - 15 LT 4 PR 1600 (2,20) 160 km/h avec jantes 7 J x 15 H2 (déport 23 mm)  
 métal léger MAHLE-BBS voies AV + AR = 1515 mm élargissements des ailes obligatoires.
- +)- Charge utile : ne sera pas notée car le centre du pont de charge se trouve derrière l'essieu arrière.
- §) Équipement : des bavettes sont obligatoires à l'arrière;  
 la fermeture à crémaillère, la fixation de la capote et celle de la roue de réserve près de la porte arrière doivent pouvoir être ouvertes depuis l'intérieur.

Lieu et date de l'homologation Bellach, 17.08.81

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation